



courses de voitures sur glace

Par **SISTI**, le **01/12/2008** à **12:54**

Bonjour à tous, j'habite une petite commune rurale de montagne de 1000 habitants. Dès qu'il y a de la neige ou de la glace, des voitures viennent faire des dérapages nocturnes voire des courses poursuites. Ces agissement peuvent durer deux à trois heures, la nuit entre 22h et 3 heures du matin et occasionnent une nuisance sonore (vrombissement des moteur) et un danger indiscutable, ces courses ayant lieu sur la voir publique à 50 m des habitations. A qui puis je m'adresser pour que ces nuisances cessent ? Qui est responsable et doit intervenir ? J'ai déjà fait part à la mairie de ces désagréments. Celle ci me renvoie vers la gendarmerie, que j'ai appelé, qui a pris note de mon appel ... mais rien ne change.

Ceci se renouvelle toutes les années mais je suis cette fois ci bien décidée à aller jusqu'au bout de ma démarche pour que ces agissements cessent.

Merci d'avance de votre réponse.